

Projet citoyen Faléa, Mali

I. Le porteur du projet : Association des Ressortissants de la Commune de Faléa (ARCF)

Créée en 2003 par des ressortissants de la région (cadres, ouvriers, artisans, commerçants, étudiants, techniciens et animateurs de radio, journalistes, professionnels de la santé, juristes, etc.), l'ARCF est une organisation indépendante et apolitique qui a pour but d'aider les populations locales à faire face à leurs problèmes économiques, sociaux et culturels.

Jusqu'en 2007, son champ d'action initial s'est construit autour du soutien aux initiatives en matière de réalisation de microprojets (appuis aux associations de femmes dans leurs activités génératrices de revenus comme le maraîchage, la transformation des produits du cru; aide aux communautés pour leur accès aux médicaments pharmaceutiques et leur approvisionnement en eau potable, etc.).

Mais, avec l'implantation prochaine d'industries extractives dans la Commune, en raison des menaces que leurs activités font planer sur l'environnement et sur les droits des populations résidentes, et vu l'absence de contre-pouvoirs véritables, l'association a décidé de prendre en charge cette problématique.

Car elle lutte pour un mode de développement où la gestion du patrimoine écologique garantira la justice, l'équité, la solidarité et, à terme, la durabilité.

L'ARCF se donne ainsi pour mission de contribuer à la protection du cadre écologique, des droits, des intérêts, de la culture et des aspirations des communautés vivant dans la Commune (autochtones et allochtones).

A cette fin, elle entend développer davantage et diversifier son expertise pour jouer, grâce aux concours de ses partenaires, plusieurs rôles à la fois :

- ❖ « watchdog » (veilleur, sentinelle)
- ❖ fournisseur indépendant d'informations aux populations concernées, au public malien et à celui d'autres pays africains, aux chercheurs et aux scientifiques, à la communauté internationale
- ❖ assistant technique des communautés dans leurs relations avec l'Etat et les compagnies minières et dans leurs initiatives de développement durable
- ❖ instigateur et facilitateur de la concertation, du dialogue et de la négociation entre les différents acteurs intervenant dans le cadre de l'exploitation minière.

- ❖ laboratoire de recherche, de réflexion et d'élaboration de propositions visant à :
- prévoir ou minimiser les impacts écologiques, économiques et sociaux des industries extractives
- réaliser les réparations qui s'imposent sur l'environnement après l'exploitation
- susciter, impulser et renforcer la participation des communautés dans la gestion des ressources naturelles de leur terroir (eaux, forêts, foncier, mines solides, hydrocarbures) pour garantir un développement durable (aux plans écologique, économique, social, culturel) et la promotion de leurs droits
- apporter des changements dans les politiques et les pratiques de gestion des ressources extractives, de l'environnement, singulièrement de la biodiversité afin d'en assurer l'efficacité et la participation effective de la société civile (associations, ONG, collectifs, médias, syndicats et autres organisations citoyennes)

II. Les partenaires :

Au Mali

- Conseil Communal de Faléa
- Association des jeunes de la Commune de Faléa
- Association des femmes de Faléa pour le maraîchage
- Association des femmes de Faléa pour la transformation des produits locaux
- Coopérative multifonctionnelle « Wontofa » de Faléa
- OBMEN (Association malienne pour la protection de l'environnement)
- ASIAP (Association de Soutien aux Initiatives d'Autopromotion des Populations), ONG malienne d'appui au développement associatif et communautaire et de son outil technique d'intervention dénommée IRDECO (Institut de Recherche-Action pour le Développement Associatif et communautaire)
- Radio Communautaire de Faléa
- Réseau de communication interactive des radios associatives Kayira
- Universités du Mali (publique et privées)

En Afrique :

- Association « Tchinaghen - Paix solidarité Nord Niger »*
- Collectif « Areva ne fera pas la loi au Niger »*
- ONG Earth Life Africa (Namibie)
- Centre pour l'Environnement et le Développement (Cameroun)

En Europe (partenariats recherchés) :

- Forum Civique Européen
- Radio Zinzine et Fédération Européenne de Radios Libres
- Coopérative Européenne Longo Mai
- Ville de Genève*
- OEKOINSTITUT de Darmstadt
- CRIIRAD de Toulouse
- Greenpeace*
- Réseau « Sortir du nucléaire »*
- IPPNW (réseau de médecins contre la guerre nucléaire)
- Association « Itinéraire Sud »*
- Collectif « D'un plateau à l'autre » (du Larzac aux hauts plateaux argentins)
- FDIH
- Universités*
- Municipalités *

(* Déjà sollicités - engagement formel en attente.)

Autres partenariats envisagés et à l'étude :

- organisations des communautés aborigènes en Amérique du Sud et en Australie
- organisations citoyennes aux USA
- associations, ONG, collectifs et réseaux au Canada, en Colombie britannique (Rockgate, principal opérateur du projet uranium/bauxite/cuivre a son siège à Vancouver) et dans sa province francophone du Québec.

III. Interlocuteurs responsables du suivi du dossier

Au Mali :

- Mamadou Almamy Keïta
Coordinateur des programmes
Tél. : (00223) 66 79 07 49
(00223) 20 28 11 40
madalmamykeita@yahoo.fr

- Nouhoum Keïta
Responsable de la communication
noukeita@yahoo.fr
tél. : (00223) 76 49 14 30

- Salif Camara
Responsable gestion informatique et équipements techniques
tél. : (00223) 78 31 47 38
camarasaliphon@yahoo.fr>

En France

Many Camara
Mandataire
2, Square Dumont D'Urville
49000 Angers
Tél. : 06 71 02 23 59
manycamara@yahoo.fr

En Suisse:

Hannes LAMMLER,
Forum Civique Européen,
St Johannis Vorstadt 13 ,
CH – 4056 Basel,
Tel 0041 61 262 01 11
Mail : lammler@forumcivique.org
mobile : 0033 681 08 08 59

IV. Personnes référents

- **Gerhard Schmidt**, (Oeko-Institute e.V. Rheinstrasse 95, D-64293 Darmstadt, Phone +49-(0)6151-8191-17, Fax -33 Mobile +49-(0)175-183 4118
- **Günter Wippel**, uranium-network.org, Freiburg im Breisgau RFA
- **Günter Baitsch**, Médecin, **IPPNW Bâle**, Riehen, Bâle
- **Henri Huber** (031 972 54 60 Mobile:079 765 64 16 Hohle Gasse 26 CH - 3095 Spiegel, Bern henri.huber@bluewin.ch, ancien Maire de Köniz,
- **Jacques Mirenowicz et Susanne**, **La revue durable** Fribourg
- **Arlette SENN-BORLOZ** (arlettesb@hotmail.com) Genève, anthropologue, juriste

V. Descriptif du projet

Le projet poursuit **5 objectifs principaux** :

- construire un **réseau de solidarité national, inter-africain et mondial** pour la défense des intérêts de la Commune de Faléa et de sa population confrontée à une intégration imminente dans les circuits globaux d'exploitations minières.
- contribuer à **renforcer les capacités de l'Etat malien à accomplir ses missions souveraines**, à assumer ses responsabilités dans le fonctionnement du secteur minier en remplissant ses fonctions de sécurisation des populations, de protection de l'environnement et du patrimoine culturel (matériel

comme immatériel), de régulation, de contrôle effectif des activités des compagnies minières, de garant de la justice sociale et de la solidarité nationale

- soutenir et participer à compléter les efforts actuels des autorités nationales pour **impulser et promouvoir un développement local durable au profit des populations**
- contribuer à **amener les compagnies minières à tenir compte des intérêts fondamentaux et à long terme des communautés locales**, à dialoguer et à négocier avec les citoyens et les populations concernées par leurs activités
- prendre une part active à **l'accroissement de la participation et des capacités d'initiative et de création des organisations citoyennes, des communautés locales, des diverses catégories sociales et des individus** ; dans cette dynamique, assurer à terme, avec le concours des autres acteurs impliqués, les **conditions de réussite d'une gouvernance locale équitable et solidaire**

La **stratégie de mise en œuvre** s'articule autour des axes suivants :

- la **mise en place et l'animation d'une large plate-forme agissant aux échelles locale, nationale et internationale**

Cette plate-forme sera constituée sur la base d'une alliance et des partenariats avec :

- les élus locaux et nationaux,
- les mouvements écologistes,
- les réseaux de lutte anti-nucléaire,
- les organisations et les collectifs de défense de droits et libertés,
- les médias,
- les associations et les ONG de solidarité internationale,
- les institutions d'appui au développement,
- des municipalités maliennes, africaines, européennes et d'ailleurs,
- des universités et autres institutions de formation et de recherche,
- des chercheurs et des experts indépendants de tous les continents.

Elle jouera le **rôle d'un groupe de pression pluridisciplinaire et polyvalent** (comprenant aussi bien des professionnels que des personnalités engagées à titre bénévole) pour garantir:

- l'accès de tous à l'information,
- la transparence (finalité du « processus ITIE », Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives lancée en 2002 à Johannesburg sur proposition de Tony Blair)

- une gestion des futurs projets d'exploitation minière prévus dans la Commune de Faléa qui soit démocratique, équitable et conforme aux intérêts environnementaux, économiques, sociaux et culturels des communautés de la région
- l'élaboration d'un **dispositif souple, interactif et indépendant de recherche et de diffusion de l'information** à tous ceux qui sont concernés ou intéressés
- **l'impulsion et l'accompagnement de la concertation et du dialogue entre les acteurs** impliqués dans le secteur minier (l'Etat, les compagnies minières, les élus, les communautés et les organisations citoyennes)
- **le développement des aptitudes et capacités techniques, organisationnelles des communautés, des organisations de la société civile (associations, ONG, collectifs, syndicats et autres organisations citoyennes), des populations en général** (formations, échanges d'expériences intra-territoriales et avec d'autres pays, etc.), condition sans laquelle la transparence sera inutile
- la conduite d'un **observatoire interdisciplinaire** chargé d'analyser les transformations entraînées par les projets miniers, d'en prévoir les conséquences et de proposer des solutions susceptibles de les maîtriser ou de les prévenir – ou, le cas échéant, de les réparer
- le développement d'**actions de plaidoyer et de lobbying** (campagnes citoyennes d'information, de sensibilisation, d'interpellation et de pression sur les compagnies minières, les élus, les décideurs politiques maliens et des pays en coopération avec le Mali, des instances internationales et mondiales de régulation ou d'assistance)

VI. Caractère d'innovation ou d'originalité du projet

Ce type de projet est inédit au Mali car c'est la première fois qu'une initiative citoyenne cherche à développer une action multiforme de renforcement des contre-pouvoirs constitutionnels et institutionnels existants au moyen d'une stratégie d'alliance et de partenariats formels ou de convergence avec divers acteurs à travers le monde tout en appuyant son intervention sur la base de :

- l'enquête et de l'analyse scientifiques,
- la réflexion de fond,
- la production de savoirs,
- l'expertise,
- et de propositions opérationnelles.

Cette approche novatrice permettra, entre autres :

- d'initier, un autre **mode de concertation, de dialogue et de négociation, plus équilibré et plus participatif**, entre l'Etat, les élus, les communautés, les organisations citoyennes, les universités, les institutions de recherches, les chercheurs et les scientifiques indépendants
- d'instituer un **code environnemental et de gestion de ressources naturelles négocié et adopté avec la participation active des citoyens, adapté** aux réalités locales, compatible avec les exigences d'un avenir viable pour les communautés et les générations qui prendront leur relève
- de négocier et promouvoir un **code de bonnes pratiques**, document **discuté entre l'Etat, les compagnies minières, les populations et tous les autres acteurs impliqués et dont l'application sera régulièrement vérifiée par l'observatoire interdisciplinaire**
- une **expérience de développement local véritablement participatif** dans le cadre de l'exploitation minière

VI. Objectifs du projet en 2010-2011

Dans cette première phase, le projet réalisera six étapes :

- création du réseau de solidarité national, inter-africain et mondial
- organisation et mise en place du dispositif interactif et indépendant de recherche et de diffusion de l'information
- renforcement de la radio communautaire de Faléa
- réalisation des enquêtes sur la situation de référence (point zéro) et mobilisation de l'expertise nationale et étrangère indépendante pour participer au débat public sur les conditions d'octroi du contrat d'exploitation
- organisation et installation de l'observatoire interdisciplinaire
- préparation et mise en place de programmes d'information et de formation des élus et des populations, d'alerte et d'interpellation de l'opinion nationale et internationale, de concertation, de dialogue et de négociation entre acteurs concernés

VIII. Plan de travail

Premier semestre 2010

- recherche, formalisation et concrétisation de partenariats
- réalisation d'un point zéro radiologique (cartographie radiométrique) sur le secteur du projet uranium par l'ARCF avec l'assistance technique de la CRIIRAD de Valence (France)* et de l'OEKOINSTITUT (l'Institut Ecologique) de Darmstadt (Allemagne)
- organisation et réalisation de la première visite de la Commune par les partenaires
- amélioration de l'équipement et formation complémentaire du personnel de la radio communautaire de Faléa
- organisation de concertations entre organisations citoyennes maliennes partie prenante au projet

Deuxième semestre 2010

- réalisation d'un point zéro radiologique comportant des prélèvements d'échantillons de sol, air, eau et chaîne alimentaire pour analyse radiochimique par la CRIIRAD de Valence (France)
- traduction du Code minier en langues locales (dialonké/soussou, maninka/diakhanke, peul)
- préparation de programmes d'alphabétisation en langues locales
- analyse critique par l'OEKOINSTITUT (l'Institut Ecologique) de Darmstadt (Allemagne) du dossier d'étude d'impact environnemental élaboré par les compagnies minières
- activités d'information et de préparation des élus et des populations en vue de leur participation au débat public sur les conditions d'octroi du contrat d'exploitation aux compagnies minières, tel que prévu par la législation en la matière
- démarrage des études et analyses sur la situation de référence dans le cadre des activités de l'observatoire interdisciplinaire
- préparation des programmes de formation en développement institutionnel, ainsi que de formation au plaidoyer et au lobbying

Année 2011

- lancement des programmes de formation (développement institutionnel et alphabétisation en langues locales) et mise en application des démarches de plaidoyer et de lobbying
- traduction en langues locales et diffusion du contrat d'exploitation et des rapports établis par les pouvoirs publics et les compagnies minières
- organisation, mise en place et animation d'une table de concertation entre acteurs, élaboration de chartes et conventions
- poursuite des activités d'étude et d'analyse de l'observatoire interdisciplinaire indépendant
- évaluation conjointe de cette première phase par tous les partenaires au projet